agenzia fides
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org
Fondata nel 1927

ASIE/PAKISTAN - Jeune chrétien accusé de blasphème pour un message texto - l'imam responsable de l'affaire Rimsha mis en liberté sous caution

Karachi (Agence Fides) – Des protestations, des menaces et une tentative d'exécution sommaire ont concerné un adolescent chrétien, accusé d'avoir envoyé à un certain nombre de jeunes du même âge de religion musulmane, un message texto (SMS) blasphématoire. C'est ce qui a eu lieu dans le quartier de Gulshan-i-Iqbal, zone bourgeoise de Karachi, métropole du sud du Pakistan. Ainsi que cela a été indiqué à Fides par l'ONG locale World Vision in Progress, la maison de la famille du jeune homme a été saccagée et incendiée la nuit dernière après une protestation violente de musulmans radicaux. Le jeune Ryan Brian Patus, âgé de 15 ans, et sa famille, ont été placés dans un lieu sûr par l'ONG. Ils ont échappé à la furie homicide seulement parce qu'au moment de l'assaut, Ryan se trouvait à l'hôpital pour prêter assistance à son père, gravement malade, et parce que sa famille, craignant des représailles, avait préféré abandonner l'habitation. La police, intervenue sur place, a déclaré que le jeune est accusé d'avoir envoyé un message texto (SMS) blasphématoire qui a commencé à circuler parmi les résidents du quartier, déclenchant des réactions. Deux témoins ainsi que l'imam Qari Ghulam Qadir, de la mosquée Jamia, ont déposé plainte (First Information Report) pour violation de l'article 295c du Code Pénal (outrage au prophète Mahomet).
L'évêque anglican de Karachi, Ijaz Inayat, de l'église du Pakistan, s'est déclaré « atterré par cette histoire et fortement préoccupé pour la sécurité de la famille ». Dans un message reçu par Fides, l'ONG pakistanaise Human Rights Commission of Pakistan signale qu'en 2012, au Pakistan, ont été enregistrés 22 cas officiels de blasphème, tous controversés, dont celui de Rimsha Masih, la fillette chrétienne faussement accusée par l'imam Khalid Jadoon Chisti. Hier, ce dernier, accusé d'avoir brûlé des pages du coran pour ensuite pouvoir accuser Rimsha, s'est vu accorder une caution de 200.000 roupies (environ 1.600 €uros) par un tribunal de premier degré d'Islamabad. Selon son avocat, attendu que tous les témoins qui avaient déposé contre Chisti se sont rétractés, l'imam devrait être acquitté pour manque de preuves. Les défenseurs de Rimsha Masih, actuellement en liberté sous caution, remarquent que les déclarations des témoins ont été formalisées par le juge selon l'article 164 du Code Pénal (qui prévoit trois confirmations) et sont donc considérés comme incontestables. Dans ce cas, les rétractations sont inadmissibles. L'audience concernant le cas de Rimsha et son possible acquittement sont attendus pour le 17 octobre. (PA) (Agence Fides 12/10/2012)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it